



ORGANISME DE FORMATION AUX TECHNOLOGIES ET METIERS DE L'INFORMATIQUE

Formation Maîtriser la comptabilité des immobilisations

N° ACTIVITÉ : 11 92 18558 92

TÉLÉPHONE : 01 85 77 07 07

E-MAIL : inscription@hubformation.com

Maîtriser les écritures comptables liées aux opérations sur immobilisations (entrées dans le patrimoine de l'entreprise, variation de valeur et sorties). Connaître les nouvelles règles applicables aux immobilisations (impact des IFRS) et évaluer leurs incidences.

Objectifs

- | Distinguer les différentes familles d'immobilisations
- | Appliquer les critères de comptabilisation selon la méthode par composants
- | Maîtriser les différents modes d'amortissements sur les immobilisations
- | Identifier leurs incidences fiscales
- | Présenter les immobilisations dans le bilan, le compte de résultat et la liasse fiscale

Public

- | Comptables uniques de PME,
- | responsables comptables et financiers ou collaborateurs d'un service comptable.

Prérequis

- | Bonnes connaissances en comptabilité générale

Programme de la formation

Caractéristiques des immobilisations

- | Les trois familles d'immobilisations : incorporelles, corporelles et financières.
- | Identifier leur place au bilan.
- | La distinction entre les immobilisations, les charges, les autres actifs.
- | Le traitement des frais de recherche et développement.
- | Etude de cas Distinguer les factures de charges des factures d'immobilisations.

L'approche par composants

- | Le règlement CRC n°2004-06.
- | Les critères de comptabilisation selon la méthode par composants.
- | La valorisation des immobilisations : impact de la norme IFRS.
- | La détermination du coût d'entrée des immobilisations.
- | Les modalités de première application.
- | Le traitement d'opérations spécifiques.
- | Les aspects fiscaux.
- | Les informations à fournir dans l'annexe.
- | Etude de cas Ventiler les actifs selon les nouvelles règles des composants.

Amortissements et dépréciations d'actifs : les nouvelles règles comptables

- | Le règlement 2002-10.
- | La norme IFRS et les nouvelles règles d'amortissement.
- | La notion de valeur recouvrable.
- | Les tests de dépréciation des actifs : base, hypothèse, taux d'actualisation.
- | Les unités génératrices de trésorerie (UGT).
- | La comptabilisation et les incidences fiscales.
- | Etude de cas Distinguer la durée d'utilité et la durée d'usage. Pratiquer les amortissements sur les trois familles d'immobilisations.

Référence	CIM
Durée	2 jours (14h)
Tarif	1 450 €HT
Repas	repas inclus

SESSIONS PROGRAMMÉES

A DISTANCE (FRA)

- du 15 au 16 juillet 2024
- du 21 au 22 octobre 2024

PARIS

- du 8 au 9 juillet 2024
- du 14 au 15 octobre 2024

[VOIR TOUTES LES DATES](#)

Les principales opérations sur immobilisations

- | L'achat en devises étrangères.
- | Les entretiens, améliorations et gros travaux.
- | Les amortissements : linéaires, dégressifs, dérogatoires.
- | Les modes d'acquisitions : en pleine propriété, en locations simples ou crédit bail.
- | La sortie du patrimoine : cession, mise au rebut, plus ou moins values.
- | L'inventaire physique : suivi des immobilisations.

Méthode pédagogique

Chaque participant travaille sur un poste informatique qui lui est dédié. Un support de cours lui est remis soit en début soit en fin de cours. La théorie est complétée par des cas pratiques ou exercices corrigés et discutés avec le formateur. Le formateur projette une présentation pour animer la formation et reste disponible pour répondre à toutes les questions.

Méthode d'évaluation

Tout au long de la formation, les exercices et mises en situation permettent de valider et contrôler les acquis du stagiaire. En fin de formation, le stagiaire complète un QCM d'auto-évaluation.

Suivre cette formation à distance

Voici les prérequis techniques pour pouvoir suivre le cours à distance :

- | Un ordinateur avec webcam, micro, haut-parleur et un navigateur (de préférence Chrome ou Firefox). Un casque n'est pas nécessaire suivant l'environnement.
- | Une connexion Internet de type ADSL ou supérieure. Attention, une connexion Internet ne permettant pas, par exemple, de recevoir la télévision par Internet, ne sera pas suffisante, cela engendrera des déconnexions intempestives du stagiaire et dérangera toute la classe.
- | Privilégier une connexion filaire plutôt que le Wifi.
- | Avoir accès au poste depuis lequel vous suivrez le cours à distance au moins 2 jours avant la formation pour effectuer les tests de connexion préalables.
- | Votre numéro de téléphone portable (pour l'envoi du mot de passe d'accès aux supports de cours et pour une messagerie instantanée autre que celle intégrée à la classe virtuelle).
- | Selon la formation, une configuration spécifique de votre machine peut être attendue, merci de nous contacter.
- | Pour les formations incluant le passage d'une certification la dernière journée, un voucher vous est fourni pour passer l'examen en ligne.
- | Pour les formations logiciel (Adobe, Microsoft Office...), il est nécessaire d'avoir le logiciel installé sur votre machine, nous ne fournissons pas de licence ou de version test.
- | Horaires identiques au présentiel.

Accessibilité

Les sessions de formation se déroulent sur des sites différents selon les villes ou les dates, merci de nous contacter pour vérifier l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Pour tout besoin spécifique (vue, audition...), veuillez nous contacter au 01 85 77 07 07.